Langues officielles

souris
ublier
ement
nistre

M. Diefenbaker
aux prochaines éle

M. Diefenbaker: S'il arrivait que le parti libéral gagne aux prochaines élections, qu'adviendrait-il des promesses faites par le Parlement dans une déclaration inapplicable? Le gouvernement n'est pas obligé de se conformer à cette déclaration; il peut faire ce que bon lui semble. Les préambules et le reste n'ont aucune valeur dans une cour de justice. Pourquoi le gouvernement s'efforce-t-il de tromper le peuple Canadien en lui faisant croire que quelque chose va être fait? Savez-vous, monsieur l'Orateur, pourquoi le gouvernement se conduit ainsi? Tout simplement pour s'assurer des voix au Québec. Dans le reste du Canada, le gouvernement pourra dire: «Nous nous efforçons juste de

Pourquoi le ministre des Finances a-t-il traité de séparatistes ceux qui désapprouvaient cette proposition?

- M. Turner (Ottawa-Carleton): Je n'ai pas dit cela.
- M. Diefenbaker: Peut-être n'était-ce pas là ses termes mais c'était bien l'idée.
 - M. Turner (Ottawa-Carleton): C'est vous qui le dites.

M. Diefenbaker: Tant mieux si ce n'est pas là le point de vue du ministre. Je voulais simplement dire que nous n'avons là que feinte et tromperie. Les députés de la majorité ont demandé au parti conservateur de se ranger à leur idée. Ceci serait difficile pour une opposition vigoureuse lorsque le gouvernement se trompe dans ce qu'il fait.

Mais qu'est-ce que c'est que cela? C'est une résolution qui a été inventée pour noyer les pleurs que le gouvernement a versés sur les nombreuses défaites qu'il a connues lors des dernières élections. Je regarde autour de moi et je demande aux députés s'ils croient que le ministre de... Quel ministère relève de Marchand maintenant?

Des voix: On ne le sait plus.

garantir l'unité nationale».

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, à ce jeu de chaises musicales politiques, il est difficile d'identifier le ministre des Transports (M. Marchand). Mais qu'a-t-il dit quelques jours après les élections? Selon lui, le malheur voulut que ceux qui avaient voté pour les conservateurs étaient des fanatiques. Ce qui a été répété en chœur par l'ancien soliciteur général, l'actuel ministre des Postes (M. Ouellet) et l'ancien secrétaire d'État qui a été rétrogradé. C'est la chanson qu'ils ont fait entendre. S'ils ont dit la vérité, alors tous les nouveaux députés représentant le parti conservateur aujourd'hui sont redevables à des milliers et à des milliers de votants que ces ministres ont désignés comme étant des «fanatiques».

Que s'est-il produit à Ottawa, monsieur l'Orateur? Je vous le dirai dans un instant, mais je n'ai jamais rien vue qui puisse se comparer à la transfiguration qu'a connue le premier ministre depuis le 30 octobre. Quelle transformation! En un clin d'œil, il a prétendu qu'il était transformé et transfiguré, et maintenant il demande aux Canadiens d'oublier et de pardonner. Où était cette politique relative aux fonctionnaires pendant ces jours sombres? Le ministre lui-même avait une majorité très réduite, je pense. Après tout, il était impossible de le battre. C'est ce que les augures ont dit au sujet des autres députés, les deux députés d'Ottawa. Ont-ils eu les voix des fonctionnaires à cause du traitement odieux dont ils faisaient l'objet? Examinons les chiffres; voyons qui a eu la majorité dans la ville d'Ottawa; examinons la majorité dans la circonscription voisine de Lanark. Que s'est-il passé? Des hommes et

M. Diefenbaker: J'ai entendu un petit «oui» de souris qui venait du coin. La résolution vise à nous faire oublier les questions d'urgence nationale dont le gouvernement traite sans esprit de suite. Vous avez entendu le ministre des Finances: «Nous agissons avec rapidité et détermination». Voilà comment il s'est exprimé aujourd'hui. Le gouvernement agit avec une telle rapidité et une telle détermination que l'appareil photographique le plus perfectionné aurait peine à en saisir le mouvement au ralenti.

Qu'est-ce donc qu'a présenté le premier ministre à la Chambre. Voilà sa contribution à l'unité canadienne. Le premier ministre a présenté à la Chambre une version de politique, mignonne et étrillée, afin de donner de lui-même une meilleure image. Cela doit nous servir de tranquilisant. Tout à l'heure, je ferai état d'un résultat d'élections qui n'a pas réussi à tranquiliser le gouvernement du très honorable premier ministre.

Partout au pays règnent la division et le manque d'unité, et c'est le gouvernement actuel, et lui seul, qui en est responsable. Le premier ministre a dit présenter cette proposition à la Chambre pour qu'on puisse reconnaître ceux qui s'y opposaient. Moi, monsieur l'Orateur, on me reconnaîtra. Je ne veux pas devenir la servante d'un gouvernement qui, au cours des dernières années, à cause des exercices mentaux du premier ministre, a divisé le pays à un tel point que j'espère que les années à venir y remédieront.

Le ministre qui vient de parler a mentionné le fait de pouvoir s'exprimer dans les deux langues. On me dit que dans la ville de Victoria, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social figure dans le bottin téléphonique en français, et donne trois numéros de téléphone pour les francophones.

Des voix: Bravo!

Une voix: Ça, c'est le progrès.

M. Diefenbaker: Des députés approuvent, mais laissezmoi vous raconter la suite. Si vous appelez à ces numéros, on vous répond en anglais, et personne n'y connaît le français.

Des voix: Oh! oh!

M. Diefenbaker: J'ai reçu cette petite histoire ce matin. Je n'entends pas toutes ces remarques et je suis certain que j'en manque de bonnes.

Imaginez comme les arguments du ministre peuvent être trompeurs. Il refuse l'amendement parce qu'il ne croit pas en une «rigidité souple». J'ai déjà entendu le ministre donner des explications, mais jamais encore il n'avait ressemblé aux savants du Moyen âge. Pensez un peu à cet argument, monsieur l'Orateur. Le ministre prétend que l'amendement proposé par le chef de l'opposition pourrait être mis en vigueur par un décret du conseil, même s'il n'était pas incorporé dans une loi. Quelle sorte de simulation et d'hypocrisie est-ce donc?

Le chef de l'opposition a reçu un soufflet de l'ex-secrétaire d'État, rétrogradé depuis les élections au rang de ministre des Communications (M. Pelletier). L'honorable député a malignement rejeté l'amendement et je n'ai jamais pensé que le ministre des Finances apporterait son soutien. Les réponses malignes et sarcastiques que donna le ministre des Communications à la proposition du chef de l'opposition montrent que tout cela n'est qu'un trompe-l'œil qui ne sera sanctionné par aucune obligation juridique.